

# Les Journées de Pont Ar Gler

---

## Rejoignez-nous

### Soutenez l'association Les Journées de Pont ar Gler

Le but de notre association est de faire découvrir la musique de chambre au plus grand nombre et de programmer les meilleurs artistes dans des concerts organisés autour d'expositions d'art plastique.

En soutenant les journées de Pont Ar Gler vous nous permettrez de développer le programme de musique de chambre, d'inviter des artistes de renom venus du monde entier ainsi que de jeunes talents, et de proposer des programmes éducatifs de musique et d'art plastique.

### Devenez membre de l'association pour seulement 15 euros

En devenant membre vous recevrez les programmes de l'association et bénéficierez du tarif réduit pour les événements artistiques et l'achat de disques.

### Vous êtes un particulier et vous souhaitez faire un don

Depuis le 1er janvier 2005, la réduction d'impôts pour les particuliers est égale à 66% des dons versés aux œuvres et organismes d'intérêt général, dans la limite de 20% du revenu imposable. Si ce plafond est dépassé, l'excédent est reportable sur les 5 années suivant le versement. Les Journées de Pont Ar Gler sont éligibles au dispositif de la loi relative au mécénat. Ainsi,

- un don de 30€ ne vous coûte que 10,20€
- un don de 50€ ne vous coûte que 17€
- un don de 100€ ne vous coûte que 34€

**Compléter le bulletin d'adhésion et le retourner accompagné d'un chèque à l'ordre de :**

"JPAG" - 1 chemin de Pont Ar Gler, 29630 Plougasnou

Tél. 06 14 38 63 38 – [www.art-et-musique.pontargler.com](http://www.art-et-musique.pontargler.com) - [contact@pontargler.com](mailto:contact@pontargler.com)



### Bulletin d'adhésion

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : .....

Ville : .....

e-mail : .....

Je souhaite devenir membre de l'association : 15€       Je souhaite adhérer en couple : 20€

Je souhaite faire un don d'un montant de (\*) .....

\* : nous vous enverrons un reçu par retour du courrier à l'adresse indiquée

## Vous êtes une entreprise

Tout don effectué par une entreprise donne droit à une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don effectué en numéraire, en compétence ou en nature, et retenu dans la limite de 0,5 pour mille du chiffre d'affaires hors taxe. En contrepartie de votre soutien, et en fonction de son montant, vous bénéficiez d'invitations et de tarifs préférentiels pour les concerts, ainsi que de la citation de votre entreprise sur nos supports de communication.

Exemple chiffré de l'économie réalisée dans le cadre du mécénat pour un don de :

- 200€, le coût réel est de 80€
- 350€, le coût réel est de 140€
- 500€, le coût réel est de 200€
- 1000€, le coût réel est de 400€

**Compléter le bulletin d'adhésion et le retourner accompagné d'un chèque à l'ordre de:**

"JPAG" - 1 chemin de Pont Ar Gler, 29630 Plougasnou

Tél. 06 14 38 63 38 – [www.art-et-musique.pontargler.com](http://www.art-et-musique.pontargler.com) - [contact@pontargler.com](mailto:contact@pontargler.com)



## Bulletin d'adhésion

Entreprise : .....

(Nom, Prénom) : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : .....

Ville : .....

Tél. : .....

e-mail : .....

Site internet : .....

Je souhaite devenir membre de l'association : 15€

Je souhaite faire un don d'un montant de (\*) .....

Je ne souhaite pas apparaître dans la liste des membres de l'association.

Je souhaite apparaître avec mon Logo (URL du logo) : .....

\* : nous vous enverrons un reçu par retour du courrier à l'adresse indiquée